



COMITE DEPARTEMENTAL
DE BASKET-BALL DE L'AVEYRON
5, rue Chirac – B.P. 311 – 12003 RODEZ Cedex
Tel : 05. 65. 78. 54. 66
E-mail : comitebasket.aveyron@wanadoo.fr

FORMATION COMMUNE ANIMATEUR - INITIATEUR / ARBITRE

CE COURRIER ANNULE ET REMPLACE LES DIFFERENTES INFORMATIONS RELATIVES AUX FORMATIONS D'ANIMATEUR, D'INITIATEUR ET D'ARBITRE, dont vous avez pu avoir connaissance oralement ou par écrit, informations erronées en raison d'une communication insuffisante au sein des commissions concernées.

Il a pour but d'informer de façon claire et définitive les responsables des clubs du CD12 sur l'offre de formation proposée pour la saison 2011/2012.

* * *

Déjà, en fin de saison 2010/2011, les présidents de la CTD et de la CDAMC avaient envisagé la mise en place d'une formation Commune Animateur / Initiateur et Arbitre, comme cela a déjà été instauré dans d'autres départements selon les recommandations de la FFBB.

Aujourd'hui, constatant la faiblesse de l'effectif pré-inscrit aux formations d'Arbitre et d'Animateur/Initiateur, les présidents de la CTD et de la CDAMC ont décidé, avec l'aval du CD, de **supprimer la formation Animateur - Initiateur et la formation Arbitre pour les remplacer par une formation commune ANIMATEUR – INITIATEUR/ARBITRE .**

De quoi s'agit-il ?

Cette formation sera dispensée en deux modules de six journées qui conduiront le stagiaire au niveau d'**Animateur et Arbitre de club** puis à celui d'**Initiateur et Arbitre départemental**. Chaque module comprendra un aspect technique, pédagogique et règlementaire. A la fin des deux modules, le stagiaire pourra choisir de se consacrer à l'une ou à l'autre de ces fonctions ou aux deux.

Cette formation commune présente un avantage considérable : elle permettra aux futurs entraîneurs et officiels d'échanger, de partager leur connaissance et leur pratique du jeu, de l'entraînement et des règles du basket. Désormais, les futurs arbitres auront une connaissance et une pratique de la fonction d'entraîneur et les entraîneurs auront une connaissance et une pratique de la fonction d'arbitre, ce qui facilitera leurs relations au cours des rencontres.

Cette double formation permettra aux clubs de se mettre en conformité avec la charte de l'arbitrage. Elle leur permettra également de se préparer à la mise en conformité au regard de la charte régionale de l'entraîneur (voir statut de l'entraîneur).

Comment s'inscrire ?

Utilisez la fiche d'inscription jointe en respectant les délais.

La formation débutera les 29 et 30 octobre. Le planning complet et le programme détaillé seront communiqués aux participants à l'occasion de ce premier week-end de formation.

Les stagiaires ayant déjà suivi la formation d'animateur au cours de la saison 2010/2011 intégreront la formation d'Initiateur / Arbitre.

Coût de la formation :

Les droits d'inscription sont de 150 euros pour le module Animateur / Arbitre et 100 euros pour le module Initiateur / Arbitre.

Ces droits comprennent les frais d'hébergement, de restauration, de documentation (cahier technique, code de jeu).

Les frais inhérents au déplacement et à l'intervention des formateurs (Responsable Technique de la Zone, Formateur de la Ligue) incombent au CD12.

La CTD et la CDAMC sont convaincues de la réussite de cette nouvelle formation. Elles vous convient à encourager vos licenciés intéressés par le coaching et l'arbitrage à participer à cette première session.

**Pour la Commission Technique Départementale,
Alain Puel**

**Pour la CDAMC,
Thierry OCULE**

**Le Président du CD12,
Maurice Teulier**

PJ : Fiche inscription « Animateur/Arbitre.

FICHE D'INSCRIPTION STAGE "ANIMATEUR / ARBITRE" - 2011-2012

CLUB :

NON PRENOM	N° LICENCE <i><u>OBLIGATOIRE</u></i>	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE	N° TEL

Signature et cachet du club

Ci-joint un chèque de _____ euros

correspondant à _____ inscription(s)

A _____

Le